

La République du Centre, 10 décembre 2013

Gare routière : les premières mesures après l'accident

Renforcement de l'éclairage et de la signalétique pour une meilleure « séparation des flux piéton/cars », présence policière accrue : deux mois après l'accident qui a coûté la vie à un étudiant de 20 ans, dans l'enceinte de la gare routière, la sécurité du site va être améliorée. Ces mesures sont mises en œuvre « à partir de la première moitié du mois de décembre », précise le préfet du Loiret, dans une lettre adressée au sénateur PS Jean-Pierre Sueur, qui l'avait interpellé sur le sujet.

Ce premier toilettage annonce des travaux de plus grande envergure. « Le conseil général du Loiret envisage de réaménager le site au cours des trois prochaines années selon deux hypothèses : maintien du site actuel ou relocalisation du site. » Ce nouveau site pourrait être celui de l'actuelle prison, comme l'a déjà évoqué Éric Doligé, patron du département. ■